

Donner une place à l'expérience vécue dans les équipes cliniques : institutionnaliser la pair-aidance

La pair-aidance ne peut simplement être ajoutée aux équipes : elle a besoin d'un cadre, d'un soutien, et d'une reconnaissance propre

Ce qu'on observait sur le terrain

Du côté des équipes :

- Les pairs entraidents étaient intégrés dans différentes équipes sans que ce soit formalisé. Cette situation créait parfois une **confusion** autour de leur rôle.
- Une même personne occupait simultanément des fonctions de recherche et de pair-aidance, mais consacrait davantage de temps à la recherche.

Du côté des jeunes :

- L'équipe constatait que plusieurs jeunes entretenaient **une méfiance** envers les institutions et adhéraient davantage aux services lorsqu'ils pouvaient entrer en relation avec une personne ayant vécu des expériences similaires aux leurs.

Ce qui a été mis en place

- Création d'un **poste de spécialiste en activités cliniques** (SAC) pair aidant pour assurer un encadrement de la pair-aidance.
- Nomination à ce poste d'une personne possédant elle-même une expérience en air-aidance et une bonne connaissance du rôle.
- Mise en place d'un **accompagnement clinique et organisationnel** des pairs aidants dans les équipes et clarification de leur rôles et limites d'interventions.
- Développement d'une **communauté de pratique** réunissant régulièrement les pairs aidants, le SAC pair-aidant et certaines équipes cliniques.
- Encadrement du nombre d'interventions réalisées auprès d'un même jeune pour **préserver le rôle complémentaire** du pair aidant et éviter les débordements.

Pourquoi cette pratique fait-elle une différence?

- Favorise une meilleure intégration des pairs aidants dans les équipes cliniques.
- Permet une clarification des rôles et des attentes liées à la pair-aidance.
- Soutient la reconnaissance de l'expérience vécue comme expertise complémentaire dans l'intervention auprès des jeunes.
- Facilite le développement d'un climat de confiance auprès des jeunes plus méfiants.
- Renforce la collaboration entre pair aidants, intervenants et gestionnaires.

Cette approche réduit aussi les risques d'isolement professionnel ou de surcharge des pair aidants dans les établissements.

À retenir pour l'implantation

Sur la pratique :

- la pair-aidance nécessite un encadrement clinique et organisationnel : il est important de définir les rôles, les limites et les attentes pour éviter la confusion;
- la présence d'un responsable qui coordonne la pair-aidance facilite grandement son développement et sa reconnaissance.

Des obstacles peuvent limiter l'implantation de tels modèles dans certains établissements.

L'expérience vécue est une force pour rejoindre certains jeunes, particulièrement ceux éloignés des institutions.

 Aire ouverte de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal



Pour en savoir plus!